

Formation Santé, Sécurité et Conditions de travail

CODE STAGE

TARIF, net de taxes

RH-CSSCT01

**458€ par jour
par personne**

OBJECTIFS

Maîtriser le cadre législatif et réglementaire en matière de santé et sécurité au travail
Maîtriser les différentes missions confiées par le C.S.E et le fonctionnement de la S.S.C.T
Donner des avis, faire des recommandations en matière de santé et sécurité au travail

PRE REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

PUBLIC

Membres Titulaires du CSE
Membres Suppléants du CSE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Préparation de votre formation :

Questionnaire d'analyse des attentes

Moyens pédagogiques pendant votre formation :

Utilisation de cas concrets

Travaux en groupe

Échanges entre les participants et notre expert....

Accompagnement et suivi de la formation :

Elaboration de son plan d'action personnalisé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences

Mises en situation, cas pratiques

Évaluation de la formation

Questionnaire de satisfaction stagiaire

Synthèse fin de stage du formateur

VALIDATION

Attestation de fin de formation

Attestation de présence

 **DUREE : 3 à 5 JOURS****PRÉSENTIEL**

PROGRAMME

Introduction

- Présentation des participants
- Prise en compte des objectifs des participants
- Règles de vie
- Présentation du programme

1. Les relations sociales en entreprise

- La démocratie sociale en France
- Les missions du CSE
- La composition, les membres et les réunions du CSE
- Les attributions du CSE et du Délégué Syndical

2. Les moyens du CSE

- Les réunions d'information consultation, la BDESE et les experts
- Les heures de délégation, la protection des élus et les entretiens de mandat
- Le RI du CSE, le local et les moyens de communication
- Les budgets du CSE, les droits d'alerte et autres moyens

3. SSCT en entreprise et démarche de prévention des risques professionnel

- Les 9 principes légaux de prévention
- Les acteurs internes et externes (Médecin du travail, INRS, CSE, etc.)
- Les documents de la prévention (DUERP, PAPRIACT, RI et plan de prévention)
- La responsabilité de l'employeur

4. L'analyse des risques professionnels

- Définition et enjeux
- Les enquêtes du CSE à la suite d'un accident du travail et d'une maladie professionnelle
- Les diverses méthodes d'analyse (Arbre des causes)
- Les outils de prévention (INRS, aide à la proposition, etc.) et le rôle du CSE

5. Les RPS au travail et QVT

Définition, enjeux et coûts des RPS au travail

Le rôle du référent harcèlement sexuel et agissement sexiste

Les indicateurs de l'entreprise (Questionnaires et entretiens)

Définition, enjeux et outils de la QVT (ANACT, propositions, etc.)

Conclusion de la formation



BON A SAVOIR

Depuis mars 2022, la formation SSCT, d'une durée de 5 jours, est obligatoire pour tout nouveau membre élu, et en cas de renouvellement de mandat, la formation dure 3 jours pour les membres du CSE, sauf pour les membres de la commission SSCT des entreprises de plus de 300 salariés, où elle reste de 5 jours.

**Contactez-nous : 01 60 79 87 74**